



CHARTE DE L'ASSOCIATION

Participer à une chorale, c'est d'abord se faire plaisir, le plaisir de chanter. Mais pas de chanter tout seul. C'est le plaisir de chanter **ensemble**, de construire une œuvre **collective** de la meilleure qualité possible. Le plaisir vient progressivement, au cours des répétitions, de sentir se créer l'œuvre et in fine de le partager avec un public en concert.

Mais participer à une œuvre collective impose un minimum d'engagements personnels et de discipline; qui sont, pour la CDC, les suivants :

- **Un travail personnel**, en dehors des répétitions pour apprendre les partitions. Il est important que dès que possible, chaque choriste connaisse bien sa partie et ses chorégraphies, afin de pouvoir travailler les détails musicaux et l'interprétation
- **Assiduité aux répétitions**. Il est possible que des contraintes professionnelles ou familiales imposent certaines absences, mais celles-ci doivent être limitées. De trop grands écarts dans la connaissance de la partition gênent les voisin(e)s et ralentissent la progression du groupe.

Pour pouvoir participer au concert, il ne faut pas dépasser 3 absences sur le trimestre précédant le concert. Au-delà, les choristes devront passer une audition de contrôle avec le chef de chœur pour valider leur participation au concert.

- **Ponctualité**. Les répétitions commencent à 19h. Par respect pour les autres et pour le chef de chœur, ainsi que pour bénéficier au maximum du temps de répétition, il est demandé d'être à l'heure. Le temps d'échauffement en début de répétition n'est pas facultatif, il est nécessaire pour tous.
-
- **Silence et respect du travail du chef de chœur**. Les répétitions sont bien sûr une occasion de rencontre entre les choristes et il est naturel que s'engagent des conversations, mais celles-ci doivent se tenir **avant** ou **après** le temps de répétition et non pas pendant.
- Enfin, quand au cours des répétitions, le chef de chœur fait travailler un pupitre, les autres doivent suivre afin de prendre note de ses indications qui sont souvent valables pour tous les pupitres. En tous cas, ce ne doit pas être l'occasion de bavardages perturbateurs.
-

Pour tous les étudiants, loisirs ou options libres:

Les étudiants en option devront mener à bien une des missions proposées en début de session – Un étudiant référent sera présent pour les guider dans ces missions

Assiduité: Présence à au moins une répétition hebdomadaire sur site universitaire, plus présence aux générales du mercredi soir. Présence aux concerts.

Progression: Préparation suivie des chants, partitions, textes, de façon à bien connaître paroles, mélodies, chorégraphies (les chants modernes seront interprétés en concert sans partitions : il est indispensable de les connaître par cœur) – Chemises de partitions et tenues de scènes préparées selon les critères de la CDC

Pour les étudiants en option:

Implication: Aide à la logistique des concerts (installation et désinstallation des lieux, matériels, publicité, relais réseaux sociaux, etc)

Mener à bien une des missions civiques proposées en début de session.

Quelques exemples de missions de la session de 2016-2017 :

- Concert au grand amphithéâtre de la Sorbonne : Logistique, affichage, réseaux sociaux, publicité presse numérique et papier & panneaux lumineux de la ville de Paris
- Renouvellement de la licence d'entrepreneur de spectacle de l'association
- Projet de levée de concerts en province : prise de contact avec les acteurs locaux
- Aide aux financements de l'association : Réserves parlementaires, dossier Aap Sorbonne Universités, dossiers FSDIE
- Mécénat : levée de fonds auprès de sociétés privées – fondations, etc
- Partenariat avec le CROUS : mise en place de tarifs préférentiels, billetterie, etc
- Animation des réseaux sociaux de la CDC: Facebook, (3 pages) Twitter, Instagram (informations en lien réel avec les activités de la CDC)
- Etudiant référent pour accompagner et documenter les options dans leurs missions